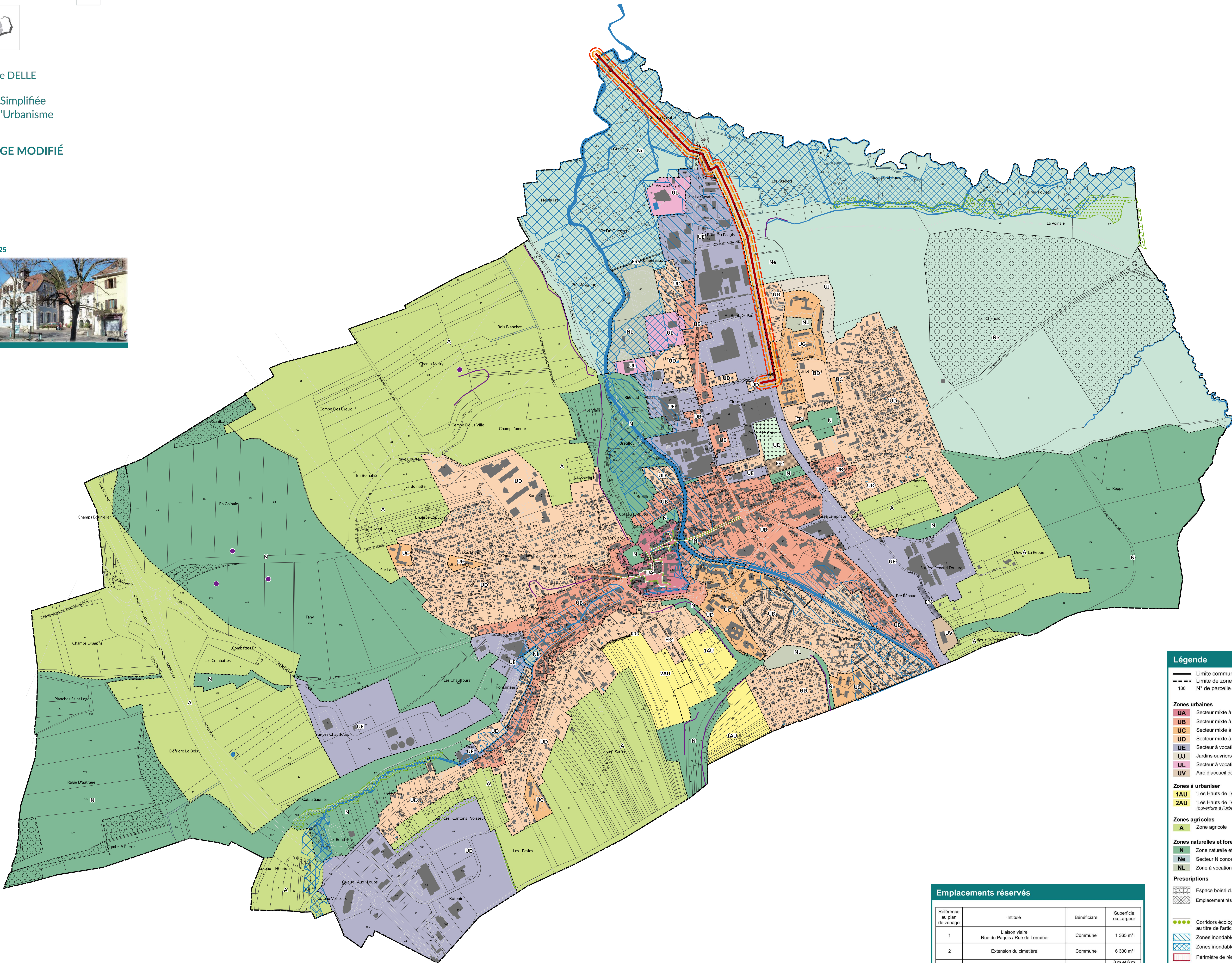


Commune de DELLE

Modification Simplifiée
du Plan Local d'Urbanisme

PLAN DE ZONAGE MODIFIÉ

Juin 2025



Légende

— Limite communale
- - - Limite de zone
136 N° de parcelle

Zones urbaines

- UA Secteur mixte à dominante résidentielle – Centre historique
- UB Secteur mixte à dominante résidentielle – Habitat de Faubourgs
- UC Secteur mixte à dominante résidentielle – Habitat collectif
- UD Secteur mixte à dominante résidentielle – Habitat pavillonnaire
- UE Secteur à vocation économique
- UJ Jardins ouvriers
- UL Secteur à vocation de sport et de loisirs
- UV Aire d'accueil des gens du voyage

Zones à urbaniser

- 1AU 'Les Hauts de l'Allaine' – urbanisation à court ou moyen terme
- 2AU 'Les Hauts de l'Allaine' – urbanisation à long terme (ouverture à l'urbanisation conditionnée par une procédure de modification du PLU)

Zones agricoles

- A Zone agricole

Zones naturelles et forestières

- N Zone naturelle et forestière
- Ne Secteur N concerné par le périmètre Natura 2000
- NL Zone à vocation de sports et loisirs (aménagements légers)

Prescriptions

- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Emplacement réservé (ER) 1 Numéro d'ordre de l'ER 6m Largeur d'emprise de l'ER
- Corridors écologiques : éléments du paysage à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
- Zones inondables - Bleue (PPRI de l'Allaine)
- Zones inondables - Rouge (PPRI de l'Allaine)
- Périmètre de réciprocité (50m)
- Canalisation de gaz
- Zone de dangers très graves (10 m)
- Zone de dangers graves (15 m)
- Zone de dangers significatifs (25 m)
- Linéaires de voies déterminant l'implantation des constructions en secteur
- Linéaire commercial protégé
- Périmètre d'inconstructibilité au titre de l'article R151-31 du Code de l'urbanisme
- Aléa éboulement : Falaises
- Aléa affaissement, effondrement (doline, effondrement...)

Emplacements réservés			
Référence au plan de zonage	Intitulé	Bénéficiaire	Superficie ou Largeur
1	Liaison viaire Rue du Paquis / Rue de Lorraine	Commune	1 365 m²
2	Extension du cimetière	Commune	6 300 m²
3	Accès zone NA "Vergerats" et liaison Avenue Jean Moulin	Commune	8 m et 6 m d'emprise 2 345 m²
4	Accès zone NA "Vergerats"	Commune	6 m d'emprise 1 020 m²
5	Desserte zone UE par Rue du parc	Commune	20 m d'emprise 2 800 m²
6	Itinéraire cyclable	Commune	1 000 m²